



MAIRIE de SAINT-JULIEN-LE-MONTAGNIER

Objet : Réunion du Conseil Municipal
Date : 21 Juillet 2021

Mesdames, Messieurs, Chers collègues,

Lundi 26 Juillet 2021 à 18h30 **Salle du Conseil Municipal**

APPLICATION DES GESTES BARRIERES OBLIGATOIRE.

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1) Nomination d'un secrétaire de séance,
- 2) Procurations,
- 3) Débat du PADD de la Commune de Saint-Julien en présence du Cabinet BEGEAT,
- 4) Contrat d'apprentissage de Maeva PONAMA,
- 5) Attribution des subventions aux associations,
- 6) Convention AOT Saint Julien Plage pour les utilisateurs du Domaine Public,
- 7) Convention participation aux travaux préparatoires d'entretien de Saint Julien Plage pour les commerçants du site,
- 8) Convention avec la CCPV pour la mise en œuvre du dispositif DECLALOC,
- 9) Cession d'une partie du Domaine Public devant la parcelle AX 179 appartenant à Madame LOUAT DE BORT,
- 10) Convention Relais château d'eau avec INFRACOS,
- 11) Choix de l'entreprise pour la rénovation des trois armoires électriques non conformes à la Maison de Retraite,
- 12) Régularisation empiètement voirie Domaine Privé de la Commune et M. BASTIANELLI et Mme GUECHI au Courcoussier suite à rétrocession voiries par la famille BALCET,
- 13) Cession d'une partie du Domaine Public au profit de Mme LECLERC au hameau des Peyres,
- 14) Restitution d'une partie du Domaine Public au profit de Mme Lucie BREMOND et ou de ses descendants d'une partie des parcelles G 3125 et G 3128 attribuées à tort au Domaine Public.

- 15) Amendes de Police – Répartition 2020 du produit des Amendes de Police pour l'aménagement sécuritaire de l'école et de l'esplanade du foyer,
- 16) Divers

Le Maire,
E. HUGOU.



Pour faire suite à la réunion du 07/06/2021, lors de laquelle le cabinet BEGEAT a présenté aux membres du Conseil Municipal les mises à jour, je vous propose une ultime réunion d'échange sur le PADD que nous débattrons le 26/07/2021. Celle-ci se tiendra le

Vendredi 23 Juillet 2021 à 17h00
Salle du Conseil Municipal en Mairie

Je vous invite à y assister pour échanger et pour que vous ayez connaissance des éléments qui seront présentés.

Je vous remercie par avance de votre présence.

POUVOIR

Je soussigné(e)

.....

Conseiller(e) Municipal(e) de la commune de Saint-Julien-Le-Montagnier

Empêché(e) d'assister à la séance du Conseil Municipal

du àh..... ;

Déclare donner pouvoir à :

.....

Pour prendre part à toutes délibérations, émettre tous votes et signer tous documents.

Fait à Saint-Julien-Le-Montagnier, le

Porter à la main « Bon pour pouvoir » et signer

Report de séance : le présent pouvoir conserve ses effets pour tous les autres jours suivants, auxquels cette réunion serait reportée pour une cause quelconque.

Les pouvoirs sont remis au maire le plus tard en début de séance ou doivent être parvenus par courrier ou par fax (04.94.80.01.05) ou par courriel avant la séance du conseil

Les pouvoirs par courriel ou par fax devront être transmis avant midi le jour de la séance.